

Intervention du Luxembourg à l'occasion de la réunion sur la Déclaration politique

Agenda post-2015

New York, le 20 février 2015

Je tiens à féliciter les co-facilitateurs pour le document des éléments de référence, dont nous valorisons la teneur et la forme brève et concise. Comme d'autres délégations, nous sommes en faveur d'un texte court et politique.

Le Luxembourg souscrit à la déclaration de l'Union Européenne. Permettez-moi de faire une série de commentaires à titre national :

Nous saluons l'ambition de l'exercice, dont l'actuel paragraphe 15 final donne la mesure des enjeux. Il s'agit de rien de moins que d'une refondation du processus des Nations Unies et d'une régénération du système de gouvernance globale. C'est un agenda universel pour lequel il convient de trouver le langage visionnaire juste et accessible à tous. A cette fin, nous devons nous concentrer sur les thèmes fédérateurs et ne pas souligner les sujets qui divisent (comme la CBDR / responsabilité commune mais différenciée, qui a été mentionnée à plusieurs reprises, et sur laquelle je voudrais rappeler et m'associer à la déclaration initiale de l'Union Européenne du 17 février dernier).

Nous soutenons le cadrage proposé aux paragraphes 4 et 5, qui fondent le processus sur le respect des droits de l'homme, de l'environnement et de la responsabilité partagée ; ainsi que sur le renforcement de la gouvernance et de la promotion de l'état de droit.

Ce sont les paragraphes 6 et 7 qui constituent la partie centrale de la future déclaration, avec notamment le rappel des trois composantes du développement durable et l'objectif prioritaire de l'éradication de la pauvreté.

Dans ce contexte, nous voudrions voir une mise en exergue plus prononcée et une mention transversale du genre et des thématiques associées, ainsi qu'une référence au travail décent. L'agenda post-2015 s'adresse en priorité aux générations à venir, aux enfants et aux jeunes qui sont les porteurs d'espoir et les futurs acteurs de ce que nous décidons aujourd'hui. C'est un agenda qui doit être centré sur les personnes (« people-centered ») et leurs perspectives de développement.